



ÉCOLE MUNICIPALE D'ARTS PLASTIQUES
Domaine du Terral - Allée Joseph Cambon
34430 Saint-Jean-de-Védas

ÉCOLE MUNICIPALE D'ARTS PLASTIQUES ANNÉE 2023/2024

DEMANDE

☐ D'INSCRIPTION

☐ DE RÉINSCRIPTION

NOM et Prénom de l'élève :

Date de naissance :

Adresse :

VILLE :

COURS DEMANDÉ

Mettre une croix dans les cases correspondant à vos choix (1^{er} choix, 2^{ème} choix)

COURS ENFANTS			
☐	MARDI	17H15/18H45	7/9 ans
☐	MERCREDI	9H00/10H30	9/10 ans
☐	MERCREDI	10H30/12H00	5/6 ans
☐	MERCREDI	15H30/17H00	7/8 ans
☐	MERCREDI	17H00/18H30	10/12 ans

COURS ADOS		
☐	LUNDI	18H00/20H00 13/17 ans

COURS ADULTES		
☐	LUNDI	14H30/17H00
☐	MARDI	14H00/16H30
☐	JEUDI	19H30/22H00

NOM et prénom de l'élève :

(Partie réservée à l'administration)	
COTISATION ANNUELLE	Un autre membre de la famille s'inscrit à l'Ecole d'Arts Plastiques
	☐ OUI ☐ NON

FACTURATION :	
☐ Élève	☐ Parent 1 ☐ Parent 2
NOM :	
Prénom :	
Date de naissance :	
Adresse de facturation :	Nouveau védasien ☐
Code Postal :	VILLE :

↓ IMPORTANT POUR TOUTE COMMUNICATION D'INFORMATIONS ↓

PARENT 1 :	PARENT 2 :
Mail :	Mail :
Téléphone :	Téléphone :

ELEVE	
Téléphone :	Mail :

AUTRES	
Autre téléphone (obligatoire en cas d'urgence) :	(lien de parenté :)

DROIT À L'IMAGE :
J'autorise mon enfant à être photographié ou filmé dans le cadre des activités et cours proposés par l'Ecole Municipale d'Arts Plastiques. Cette autorisation est valable pour les équipes de la Ville et la presse locale. J'autorise la Ville de Saint-Jean-de-Védas à utiliser les images ainsi recueillies dans le cadre de ses actions de communication et ce pour une durée de 5 ans. La Ville de Saint-Jean-de-Védas s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images et enregistrements susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité de votre enfant.
☐ OUI ☐ NON

Fait à , le

(Signature)